

COMPTE RENDU DU CONSEIL D' ÉCOLE

du 9 novembre 2017

de 18h00 à 20h00

PARTICIPANTS

présents :

Délégués de parents :

Mme Mouginot

Mme Ninh

Mme Ratel

Mairie:

M. Chambon

Mme Trassaert

Enseignants :

Mme Hillard

Mme Gritti

Mme Tisserant

ATSEM :

Mme Christophe

excusés :

M. Guyot (maire)

Mme Rysak (enseignante GS)

Mme Leygonie (IEN)

Relevé de conclusions

Points traités	Contenus ou questions posées	Décisions ou résolutions prises
Effectifs	<p>Actuellement, les classes sont réparties ainsi : 20 élèves de Petite Section 26 élèves de Moyenne Section 23 élèves de Grande Section.</p> <p>Les prévisions pour 2017/2018 sont les suivantes : 23 élèves en PS 20 élèves en MS 26 élèves en GS.</p>	<p>La stabilité des effectifs est constatée.</p>

<p>Résultats des élections des Représentants de Parents d'élèves</p>	<p>Depuis la rentrée de septembre, Mme Christelle Gérard (ATSEM) remplace Mme Brigitte Gérardin qui a fait valoir ses droits à la retraite.</p> <p>Mme Pauline Rysak prend en charge la classe de GS tous les vendredis.</p> <p>Une liste de trois personnes s'est présentée.</p> <p>119 personnes sont inscrites. 69 votants se rendent aux urnes. 8 bulletins sont blancs ou nuls, il y a 61 suffrages exprimés, ce qui correspond à un taux de 57,98 % de participation. La liste en présence est élue.</p>	
<p>Règlement intérieur</p>	<p>Lecture du document</p> <p>Deux modifications sont apportées : Mme Varin n'est plus responsable de la coordination du périscolaire. C'est M. KOPERA Nathanaël qui a été formé à cette tâche. Les élèves doivent être déposés à l'entrée des deux bâtiments précise une formulation ambiguë.</p>	<p>Les deux modifications sont apportées et le règlement est adopté à l'unanimité.</p>
<p>Fonctionnement de l'école : comptes, salle vidéo</p>	<p>Au 31 août, date de clôture des comptes de l'année scolaire 2016/2017, le compte de la coopérative était positif d'un montant de 1772,46 Euros auquel il faut rajouter 546 Euros de bénéfice de la kermesse.</p>	<p>Les comptes détaillés peuvent être consultés à l'école par les représentants des parents d'élèves.</p> <p>La mairie répond favorablement à cette demande : l'écran sera déplacé et un meuble sera fourni. Un ordinateur portable de la mairie est en cours de nettoyage et pourra compléter ce dispositif.</p>

<p>Projet d'école 2017-2018</p>	<p>Les enseignantes ont le projet de transformer la petite salle voisine de la classe de MS (antérieurement salle informatique, qui n'est plus fonctionnelle) en salle vidéo afin d'éviter les contraintes d'installation répétée du matériel (écran, vidéo projecteur, ordinateur ...) et d'organisation horaire.</p> <p>Cette petite salle dispose en effet d'une connexion internet filaire, de possibilité d'occultation et est à l'écart des vestiaires ou lieux de passage. L'aménagement est en cours, l'équipe sollicite l'aide de la mairie pour le déplacement de l'écran et l'acquisition d'un meuble support de vidéo-projecteur.</p> <p>Ce projet triennal entre dans sa deuxième année. Les axes sont : la prise en compte des élèves en difficulté le parcours d'éducation artistique et culturelle</p> <p>Pour ces deux axes, l'équipe enseignante travaille sur des programmations triennales dans les différents domaines d'activités. Ainsi, un cahier de vie triennal suivra une classe d'âge pendant sa scolarité à l'école maternelle. Le fonctionnement du cahier de progrès mis en place l'année dernière sera travaillé précisément avec les élèves.</p> <p>Afin de renforcer la collaboration école/famille, des matinées jeux de société sont organisées dans toutes les classes. (Une fois par période en PS et MS, une demi-heure tous les lundis matins en GS)</p> <p>L'école est inscrite au projet national ÉCOLE ET CINÉMA. Les PS et MS se rendront au cinéma au troisième trimestre, les GS assistent à la projection de trois films durant l'année scolaire.</p> <p>Une intervenante extérieure travaillera en février et mars avec tous les élèves</p>	<p>Le coût des transport en bus est pris en charge par la mairie. La coopérative scolaire règle la participation aux séances. Cette demande est acceptée sous réserve de capacité limitée du nombre de personnes pouvant être accueillies en ce lieu.</p> <p>Le transport des élèves sera pris en charge par la mairie.</p> <p>Les parents d'élèves proposent une vente de gâteaux ou pop-</p>
--	--	--

<p>Sécurité : exercice incendie et PPMS intrusion</p>	<p>de l'école sur le thème du cirque. Les enseignantes renforceront ce travail en classe afin que l'école puisse présenter un petit spectacle d'arts du cirque aux parents. La mairie est sollicitée pour la mise à disposition de la salle de L'Île des Sables pour cette manifestation qui se déroulera probablement un jeudi d'avril en fin de journée.</p> <p>La participation des élèves à un spectacle de cirque est en cours de recherche.</p> <p>Ce projet relativement coûteux est pris en charge par la coopérative scolaire. Des actions seront proposées en cours d'année pour en alimenter le fond.</p> <p>Un exercice incendie a eu lieu le matin du 09/10. Les élèves ont entendu le son de l'alarme et rejoint le point de regroupement en 1mn51". Les sorties habituelles ont été empruntées pour ce premier exercice, les sorties de secours seront utilisées la prochaine fois.</p> <p>L'accès de la sortie de secours de la classe de MS a été L'accès de la sortie de secours de la classe de MS a été partiellement dégagé pendant les vacances d'automne mais n'est pas encore praticable dans de bonnes conditions. La paroi du bâtiment a été abîmée par l'intervention de la pelleuse.</p>	<p>corn lors du spectacle. Le projet d'école est validé.</p> <p>La mairie viendra constater et achever l'aménagement.</p> <p>La mairie est en cours de négociation pour l'installation d'une liaison téléphonique plus directe et d'une alarme commune aux deux écoles et à la mairie. La mairie prend note et fera réaliser les travaux.</p>
<p>Point sur les travaux</p>	<p>Un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) intrusion/attentat a été élaboré en septembre. De nombreuses questions relatives aux attitudes, aux lieux, aux alarmes restent cependant en suspens.</p>	<p>Les enquêtes réalisées auprès des parents par la mairie sont en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Les services de</p>

<p>Rythmes scolaires</p>	<p>Stabilisation de la pente et accès le long de l'ancien bâtiment, côté salle des fêtes. L'installation de bloc-portes d'entrée dans l'ancien bâtiment est demandé. Le balayage du préau est également à l'ordre du jour : les feuilles s'entassent et se dégradent rendant le sol sale et glissant.</p> <p>Des difficultés d'adaptation des élèves aux nombreux intervenants rencontrés dans même lieu durant la journée scolaire. Les enfants se repèrent difficilement parmi la multiplicité d'activités : école, récréation durant le temps de classe, durant le temps de cantine, préalable aux NAP ... Fatigue et agitation sont déplorées, le temps passé par les enfants de maternelle en collectivité est trop important pour un épanouissement équilibré.</p>	<p>garderie seront maintenus, pas de décision actuellement pour l'organisation d'un centre aéré le mercredi. Une réunion mairie/directeurs d'école/IEN aura lieu le 16/11. Une réunion publique mairie/population de Dommartion est organisée le 27/11. Un Conseil d'École extraordinaire réunissant les deux écoles est prévu le 30/11.</p>
---------------------------------	--	--

Date : le 10 novembre 2017

Secrétaire : O. GRITTI

Président: Valérie Hillard